

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

ZONE HUMIDE

Nom	Dziani Dzha
Situation Géographique	Commune Dzaoudzi Labattoir
Typologie	Lac naturel
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)	<input type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux)
<input type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes	<input type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes)
<input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte	<input type="checkbox"/> Autres (préciser) :
<input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau	
<input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	

Commentaires : Zone humide délimitée avec la combinaison d'un seul critère de délimitation : espèces végétales indicatrices de zones humides ; absence de sols hydromorphes.

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Zone d'expansion des crues du lac de cratère situé au niveau de la mer

DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	95,37 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	21,55 ha environ
Principaux types de milieux humides :	Lac de cratère, végétation herbacée liée à l'étang et zones atterries
Code Corine étendu DOM le plus proche :	23.00 Lacs, étangs, mares (eau saumâtre)

DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	95,37 ha
Description des milieux :	Végétation marécageuse liée au lac naturel d'eau saumâtre installé dans un ancien cratère et zones atterries.

BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :

Climat (classes de climat) :

Météo (station de météo de référence) :

Hydrologie (régime) :

Occupation des sols / Activités dominantes

USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
Agriculture	Invasions d'espèces exotiques Trous d'eau (exploitation occulte de la ressource en eau)	Directe <input checked="" type="checkbox"/> Indirecte <input checked="" type="checkbox"/>

INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau : Mer/océan Cours d'eau Eaux de crues Nappe phréatique
 Source Pluies Artificielle

et permanence d'entrée d'eau : Permanente Saisonnière Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :

Sortie d'eau : Aucune Permanente Intermittente Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :

Inondabilité : Jamais inondé Exceptionnellement inondé Régulièrement inondé
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement

Diagnostic fonctionnel :

Principal facteur d'influence :

FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie :

Hydrobiologie: reproduction des insectes aquatiques

Intérêt floristique modéré à faible : groupements de végétaux indigènes sur les rives du lac

Ecologie : favorisation de l'avifaune des zones humides, intérêt paysager

Principal facteur d'influence : Diminution de surface de la zone humide par les activités agricoles.

INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter

Intérêt floristique modéré à faible : groupements de végétaux indigènes sur les rives du lac

Intérêt faunistique : à compléter ;

Principal facteur d'influence : Invasions biologiques

STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Le cratère du Dziani Dzaha fait partie intégrante du site Papani Moya

Propriétaire : Conservatoire du Littoral, période d'acquisition en 2001

Propriétés privées en arrière du lac

Domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

GESTION

Plan de gestion élaboré OUI NON

Date de réalisation : 2006 Date de mise en œuvre : 2007

Objectifs du plan de gestion :

Préservation des milieux naturels ; Accueil du public ; Déchets ; Dégradations de la végétation ; Protection des berges.
Surveillance et maîtrise de la pression liée à l'agriculture.

Gestionnaire du site :

CDM : cellule de gestion des Terrains du Conservatoire

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Contrats de rivières, SAGE, programmes Life

Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques) /

Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte. Plan de gestion

Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien ; SEF et Police de l'eau

INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

PROTECTION

Lister les mesures de protection :

EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction des insectes aquatiques, la reproduction et l'alimentation de l'avifaune.....

Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières, agroforêt

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu assez bien conservé.

Menaces : abattage des arbres créant des milieux ouverts propices à l'installation de plantes invasives

Tendances évolutives : diminution des milieux naturels du fait des activités agricoles

Orientations d'action

Valoriser la zone en tant que milieu naturel, réservoir de biodiversité

Sensibiliser les usagers du site sur les conséquences des de la déforestation, des plantes invasives...

DONNEES GENEALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre et aquatique

Plan de situation et photographies

Diagnostic
fonctionnel :

Département

Mayotte

Commune(s)

Dzaoudzi-Labattoir

Code INSEE

97608

Coordonnées Universal Transverse Mercator

X

531 028

Y

8588 063

Altitude
(en m)

9 m

Superficie
(en ha)

21,37 ha environ

Référence carte IGN (1/25000) :

4410 NORD île de Mayotte - Mamoudzou

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PRISES DE VUES

Dziani Dzaha

ILE DE MAYOTTE



▲ Lac vue d'ensemble



▲ Rives du lac



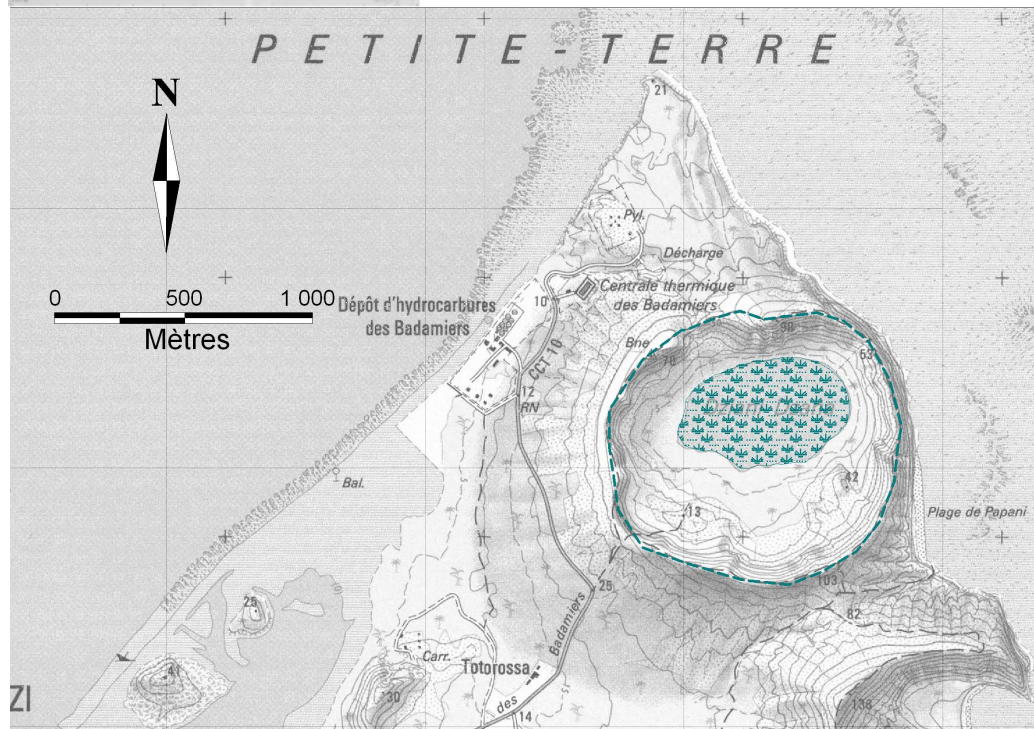
▲ Eaux du lac ponctuées de stromatolithes

Crédit photo : CBNM

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PLAN DE SITUATION

Dziani Dzaha



D'après carte IGN 1/250

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

INVENTAIRE FLORISTIQUE

Dziani Dzaha

- Zone humide située sur la commune de Dzaoudzi-Labattoir au nord de Petite Terre résultant d'une manifestation volcanique des plus récentes de Mayotte et situé au niveau de la mer. (âge des dernières manifestations environ 700 ans. Sources BRGM)
- D'origine marine, le fond du cratère du Dziani Dzaha est occupé aujourd'hui par un lac naturel de couleur verte à caractéristiques intéressantes de par sa composition des eaux (forte salinité, teneur en chlorures, dégagement d'hydrogène sulfuré responsable de la forte odeur...) et sa nature géologique. D'une superficie de 17,5 ha avec une profondeur maximum de 5m en fin de saison des pluies, il est alimenté par les eaux pluvieuses et celles de ruissellement des flancs du cratère. Le niveau d'eau est soumis seulement aux conditions climatiques et ne varie pas avec la marée océanique (Etude diagnostic Asconit Consultants 2010) Des plantes héliophytes ceinturent le pourtour du lac.
- Lac naturel de cratère : ce plan d'eau à caractère lentique accueille sur les espaces les plus humides une espèce de plante héliophyte de la famille des Cyperacées *Schoenoplectus sp*, qui forme des touffes très denses par endroits ; elle s'associe localement à un pandanus typique de littoral *Pandanus maximus* (3 stations observées). En milieux plus ouverts, différentes astéracées sont visibles sur le pourtour du lac, localisées dans des zones apparemment plus sèches *Pluchea tomentosa* *Conyza sumatrensis*, *Blumea axillaris* et *Vernonia colorata*, en alternance avec certaines espèces halophiles communes du milieu littoral *Colubrina asiatica* (très présente) *Premna serratifolia* et une herbacée rampante *Ipomoea pes-caprae*. Une ceinture arborée à *Albizia lebbek*, *Cocos nucifera* *Phoenix reclinata*, *Ficus sycomorus* et *Ficus lutea* est associée à cette végétation. Les cultures vivrières gagnent les berges du lac par endroits.



▲ Association *Pandanus* et *Schoenoplectus sp*



▲ Inflorescence de *Schoenoplectus sp*

- Éléments faunistiques : avifaune importante observée sur le site du lac avec oiseaux nicheurs : moucherolles *Tersiphone mutata*, foudi malgache *Foudia madagascariensis*, souimanga *Nectarinia coquerellii* ; oiseaux limicoles chevalier guignette *Tringa hypoleucos*, tournepierres à collier *Arenaria interpres* mais aussi oiseaux plongeurs avec les grèbes castagneux *Tachybaptus ruficollis* ; les vols du paille en queue *Phaeton lepturus* sont également visibles



▲ Tournepierres et grèbes castagneux reposant sur des constructions sédimentaires des stromatolithes émergées lors de l'abaissement des eaux en saison sèche



▲ Chevalier guignette

- D'une manière générale, la végétation en bordure du lac ne se caractérise pas par une grande diversité spécifique mais plutôt par de beaux groupements indigènes. Les principales menaces se résument à l'avancée des plantations de bananiers sur les berges avec la suppression de certaines espèces indigènes arborées ceinturant le lac ; ainsi, on observe l'expansion de plantes invasives dans les milieux ouverts : *Lantana camara*, *Leucaena leucocephala*. Ce lac naturel de cratère (second lac naturel de Mayotte avec celui de Karihani dans la commune de Tsingoni)) présente un réel intérêt paysager avec des formations végétales particulières (associations *Schoenoplectus Pandanus*) d'où la nécessité de protéger ses berges.



▲ *Phoenix reclinata* brûlés sur les berges



▲ Expansion des cultures

Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site Dziani Dzaha

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN								
INDEX COMMENTÉ DE LA FLORE VASCULAIRE (Trachéophytes) DE MAYOTTE [version 2010.1 // mise à jour du 22 février 2010]								
Coordinateur : V. Boulet [Auteurs principaux : F. Barthelat, V. Boulet, G. Viscardi ; Collaborateurs : F. Picot, M. Mchangama, B.A. Sifari]								
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	Nom vernaculaire	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	RARETÉ MAYOTTE	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE	Abondance dans la zone
<i>Abutilon indicum</i> (L.) Sweet	Malvaceae		X	AC	0			r
<i>Acacia auriculiformis</i> A. Cunn. ex Benth.	Fabaceae		Q	C	0	4		r
<i>Acanthospermum hispidum</i> DC.	Asteraceae		K	PC	0			+
<i>Achyranthes aspera</i> L.	Amaranthaceae		I	CC	0	X		+
<i>Albizia lebbek</i> (L.) Benth.	Fabaceae	bunwara	X	CC	0	5		2
<i>Asystasia gangetica</i> (L.) T. Anderson	Acanthaceae		K	CC	0			+
<i>Blumea axillaris</i> (Lam.) DC.	Asteraceae	sari tibaku	K	AC	0			r
<i>Broussonetia greveana</i> (Baill.) C.C. Berg	Moraceae	mlandrema	I	AC	GC	X		i
<i>Chloris barbata</i> Sw.	Poaceae		K	CC	0			+
<i>Cocos nucifera</i> L.	Arecaceae	mnadzi irachi	X	CC	0			2
<i>Colubrina asiatica</i> (L.) Brongn.	Rhamnaceae	mori pouvou	I	AC	0	X		2
<i>Conyza sumatrensis</i> (Retz.) E. Walker	Asteraceae		I	AC	0	X		+
<i>Dodonaea viscosa</i> (L.) Jacq.	Sapindaceae		K	AC	0			i
<i>Ficus antandronarum</i> (H. Perrier) C.C. Berg	Moraceae		I	PC	GC	X		i
<i>Ficus lutea</i> Vahl	Moraceae		I	AC	0	X		+
<i>Ficus sycomorus</i> L.	Moraceae		I	C	0	X		i
<i>Hyphaene coriacea</i> Gaertn.	Arecaceae		I	C	0	X		+
<i>Ipomoea pes-caprae</i> (L.) R. Br.	Convolvulaceae		I	CC	0	X		+
<i>Lantana camara</i> L.	Verbenaceae		X	CC	0	5		+
<i>Leucaena leucocephala</i> (Lam.) de Wit	Fabaceae		X	CC	0	5		+
<i>Manihot esculenta</i> Crantz	Euphorbiaceae		Q	CC	0	1		+
<i>Musa x paradisiaca</i> L.	Musaceae		Q	CC	0			1
<i>Pandanus maximus</i> Martelli	Pandanaceae	Droa Ndrume	I	AC	C	X		1
<i>Panicum trichocladum</i> Hack. ex K. Schum.	Poaceae		I	PC	0	X		+
<i>Passiflora suberosa</i> L.	Passifloraceae		X	C	0	3		r
<i>Phoenix reclinata</i> Jacq.	Arecaceae		I	C	0	X		1
<i>Pluchea tomentosa</i> DC.	Asteraceae							+
<i>Premna serratifolia</i> L.	Lamiaceae		I	CC	0	X		1
<i>Schoenoplectus</i> sp	Cyperaceae							1
<i>Sesbania bispinosa</i> (Jacq.) W. Wight	Fabaceae		I	AC	0	X		r
<i>Sporobolus virginicus</i> (L.) Kunth	Poaceae		I	AC	0	X		+
<i>Trianthema portulacastrum</i> L.	Aizoaceae		I	C	0	X		r
<i>Vernonia colorata</i> (Willd.) Drake	Asteraceae		I	PC	0	X		1
<i>Vitex trifolia</i> L. var. <i>bicolor</i> (Willd.) Moldenke	Verbenaceae		I	AR	0	X		r

Légende

i : 1 individu
 r : quelques individus
 + : < 1 %
 1 : 1 % < 5 %
 2 : 5 % < 25 %

Statut : I : indigène
 K : cryptogène
 Q : cultivé
 X : exotique (introduite)
 GC : Madagascar Comores